

CERTIFICAT DE SPECIALISATION COIFFURE

Pour la première semaine de cours au CFA, nous vous demandons d'acheter :

I – Du matériel de dessin :

- 3 Crayons de papier 2H HB 2B
- Papier blanc ordinaire (type papier pour imprimante)
- Taille-crayons
- Gomme
- 1 boîte de 36 crayons de couleur de marque « FABER CASTEL - Château » (non aquarellable)

II - Du matériel d'enseignement général :

- | | |
|---|--------------------------------------|
| 1 classeur pour archiver vos cours +
Intercalaires | 1 paire de ciseaux |
| 1 trieur + Feuilles simples et doubles | 1 règle plate graduée |
| 1 crayon de papier ou critérium | 1 équerre |
| 4 stylos de différentes couleurs. | 1 taille crayons |
| 1 gomme blanche | 2 surligneurs couleur de votre choix |
| 1 tube de colle | 1 clé USB |
| 1 calculatrice scientifique type collègue → téléphone portable non accepté | 1 cadenas pour votre casier |

ALMEA FORMATIONS INTERPRO MARNE

32 rue Benjamin Franklin – CS70021 - 51016 Châlons-en-Champagne Cedex
☎ 03 26 69 25 85 - ✉ contact@almea-formations.fr - 🌐 www.almea-formations.fr
N° SIRET 509 232 831 00016



CERTIFICATION DE SPECIALISATION COIFFURE

Lors de votre première semaine de cours au CFA, il vous sera vendu :

- ↪ **Une méthode de coupe « Coloration, effet de couleur »** : La méthode PI BY RP de Raphaël PERRIER
- ↪ **Des têtes d'apprentissage (7 têtes)**
- ↪ **Du matériel professionnel** (lisseur, matériel de coloration, balance, ...)

A noter que pour cette année, une partie de cet équipement professionnel vous sera offert. Le matériel **offert** sera à rendre au CFA en cas de rupture de votre contrat d'apprentissage.

Il restera à votre charge : 93,89 € TTC

Le règlement se fera exclusivement **par chèque à l'ordre de Hair Agency.**

Ce chèque est à donner dès la première semaine de cours au CFA.

Possibilité de payer en 2 fois en faisant 2 chèques

Possibilité d'un paiement par chèque de banque si vous n'avez pas de chéquier

Les paiements en espèces, CB ou virement bancaire ne sont pas acceptés.

Important : Prévoir plusieurs sacs suffisamment volumineux pour le transport des têtes et du matériel.

Pour assurer le bon déroulement de la formation, il est indispensable que les apprentis soient en possession de leur matériel dès la première semaine de cours. Les apprentis n'étant pas en possession de leur matériel dès la première semaine de formation ne seront pas acceptés pendant leurs heures de travaux pratiques.

ALMEA FORMATIONS INTERPRO MARNE

32 rue Benjamin Franklin – CS70021 - 51016 Châlons-en-Champagne
☎ 03 26 69 25 85 - ✉ contact@almea-formations.fr - 🌐 www.almea-fo
N° SIRET 509 232 831 00016

